



Réunion ordinaire du Conseil municipal de Grand-Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 9 mai 2023

19 h 00

Salle du conseil

Présence :

- Aldéo Saulnier, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Jean-Claude Babineau, conseiller**
- Achille Bastarache, conseiller**
- David Boudreau, conseiller**
- Mariette Cormier, conseillère**
- Lise LeBlanc, conseillère**
- Gérald Saulnier, conseiller**
- Serge Arsenault, directeur général et greffier**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**
- Natasha DeVito, Youth Quake**
- Bea Jacob, Youth Quake**
- Josianne Melanson, Youth Quake**
- Dix (10) autres personnes présentes**

Absent : Clétus Maillet, conseiller

1. Ouverture officielle de la séance

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux résidents et résidentes à la maison qui surveillent la réunion sur YouTube.

2. Adoption de l'ordre du jour

23-52 : JEAN-CLAUDE BABINEAU / PAULINE HÉBERT

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. **Divulgence de conflit d'intérêts**

La conseillère Mariette Cormier et la maire suppléante Pauline Hébert déclarent un conflit d'intérêts au point 9.c. « Demande - Festival de Mollusques ».

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2023(ordinaire)**

23-53 : DAVID BOUDREAU / ACHILLE BASTARACHE

Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 11 avril 2023(ordinaire) tel que présenté.

ADOPTÉE

5. **Correspondances**

École Clément-Cormier – Demande de dons pour des bourses et invitation à la cérémonie de fin d'année au Centre J.K. Irving le samedi 24 juin 2023 à 13 h.

Gouvernements locaux et Réforme de la Gouvernance locale – Certificats de l'Orienteur sur la gouvernance locale 2023 envoyés au directeur général et aux membres du Conseil municipal de Grand-Bouctouche.

Présentations publiques

Madame Natasha DeVito donne la parole à Bea Jacob et Josianne Melanson, deux jeunes étudiantes qui font partie du groupe Youth Quake. Mademoiselle Jacob indique qu'elle s'est fait beaucoup d'amis depuis qu'elle est membre du groupe Youth Quake et que le groupe organise beaucoup d'activités de bienfaisance. Mademoiselle Melanson fait part de ses belles expériences avec le groupe Youth Quake.

Madame DeVito souligne que Youth Quake existe depuis 19 ans et qu'ils travaillent présentement sur quelques projets, tels que des rénovations à l'intérieur de leur Centre et aménagement extérieur. Une contribution de 5 000 \$ serait appréciée.

Le directeur général demande à Madame DeVito de lui fournir une copie de leur budget et les coûts pour ces projets.

Le maire remercie Madame DeVito et Mesdemoiselles Jacob et Melanson pour leurs témoignages. Pour ce qui est de la demande de contribution, le maire fait part qu'il va peut-être falloir attendre au prochain budget.

6. Arrêté 2023-03 - Arrêté relatif à barrer et à fermer de façon permanente la rue Butler dans le Parc d'affaires de Grand-Bouctouche – troisième lecture lue par titre

23-54 : JEAN-CLAUDE BABINEAU / PAULINE HÉBERT

Que l'on adopte la troisième lecture de l'Arrêté 2023-03 - Arrêté relatif à barrer et à fermer de façon permanente la rue Butler dans le Parc d'affaires de Grand-Bouctouche.

ADOPTÉE

7. Soumission – Mise en vente d'un terrain vacant – 13 rue Desroches - NID 25158502

Le directeur général fait part que la Ville de Grand-Bouctouche a reçu une seule soumission pour la mise en vente du terrain vacant situé au 13 rue Desroches NID 25158502, soit :

MJ Construction & Rénovation Inc. 17 500\$ (plus TVH)

23-55 : MARIETTE CORMIER / GÉRALD SAULNIER

Que l'on accepte la soumission pour la vente du terrain vacant situé au 13 rue Desroches NID 25158502, soit celle de MJ Construction & Rénovation Inc. au montant de dix-sept mille cinq cents dollars (17 500 \$) plus TVH, et à ce prix l'acheteur est responsable de payer les frais légaux pour l'achat de ce terrain, les frais d'arpentage (si nécessaire) et tous autres frais applicables au transfert de ce terrain.

ADOPTÉE

8. Soumission – Mise en vente d'un terrain vacant – 5 rue Léger - NID 25158668

Le directeur général fait part que la Ville de Grand-Bouctouche a reçu une seule soumission pour la mise en vente du terrain vacant situé au 5 rue Léger NID 25158668 pour un montant de 4 500 \$ plus TVH. Il indique que le montant minimum demandé par la municipalité pour ce terrain est de 8 800 \$ plus TVH. Le directeur général explique que le conseil peut soit rejeter la soumission ou faire une contre-offre au prix minimum demandé.

23-56 : PAULINE HÉBERT / MARIETTE CORMIER

Que la Ville de Grand-Bouctouche fasse une contre-offre au prix minimum demandé de l'appel d'offres, soit 8 800 \$ plus TVH, et ce, jusqu'au 16 mai 2023 à 11h00.

ADOPTÉE

9. Politique en matière d'octroi et don aux organismes

a. Demande - Pays de la Sagouine

23-57 : JEAN-CLAUDE BABINEAU / ACHILLE BASTARACHE

Que l'on fasse une contribution de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) au Pays de la Sagouine pour la saison estivale 2023.

ADOPTÉE

b. Demande - Musée de Kent

23-58 : ACHILLE BASTARACHE / LISE LEBLANC

Que l'on fasse une contribution financière d'un montant de cinq mille dollars (5 000 \$) envers le Musée de Kent de Bouctouche.

ADOPTÉE

La maire suppléante Pauline Hébert et la conseillère Mariette Cormier quittent la réunion pour le prochain point.

c. Demande - Festival de Mollusques

23-59 : LISE LEBLANC / DAVID BOUDREAU

Que l'on fasse une contribution financière d'un montant de dix mille dollars (10 000 \$) pour l'édition du Festival de Mollusques 2023. Il est à noter qu'un montant de 5 000 \$ est déjà budgétisé.

ADOPTÉE

La maire suppléante Pauline Hébert et la conseillère Mariette Cormier rejoignent la réunion.

10. Travaux au Marché des fermiers - estimations

Le directeur général fait part que la municipalité a reçu deux estimations pour faire peindre l'extérieur du Marché des fermiers, soit:

Maurice Richard Painter Inc.....	21 538,00 \$ (plus TVH)
Peinture Executive Painting Inc.....	35 000,00 \$ (plus TVH)

Le directeur général explique que Maurice Richard est prêt à faire la moitié du travail cette année et l'autre moitié l'année prochaine.

23-60 : JEAN-CLAUDE BABINEAU / GÉRALD SAULNIER

Que l'on accepte le prix le plus bas pour faire peindre l'extérieur du Marché des fermiers, soit celui de Peinture Exectutive Painting Inc. pour faire la moitié du travail cette année pour un montant total de douze mille trois cent quatre-vingt-quatre dollars et trente-cinq cents (12 384,35 \$) TVH incluse.

ADOPTÉE

11. Rapport de permis de construction

Le rapport de permis de construction pour le mois d'avril 2023 est lu par le directeur général.

12. Nomination du comité ad hoc – plan municipal

23-61 : PAULINE HÉBERT / ACHILLE BASTARACHE

Que le comité ad hoc de travail pour la révision du plan municipal de Grand-Bouctouche soit formé des personnes suivantes :

Jean-Claude Babineau
Sébastien Doiron
Claude LeBlanc
Raymond Duplessis
Andrew Bell
Ginette Doiron
Jacqueline McPhail
Sylvie Babineau
Daniel Castonguay
Christian Michaud

ADOPTÉE

13. Plan municipal

23-62 : PAULINE HÉBERT / MARIETTE CORMIER

Que l'on demande à la Commission de services régionaux de Kent d'entamer le travail de produire un plan municipal du Grand-Bouctouche.

ADOPTÉE

14. Avis de décision – Ville de Grand-Bouctouche - frais de services d’urbanisme

Le directeur général fait part que l’avis de décision sur la demande de la Ville de Grand-Bouctouche de mettre à jour les frais de services relativement aux confirmations de zonage est que le frais de 100,00 \$ soit recommandé sur l’ensemble du territoire desservi par la CSRK pour les confirmations de zonage par écrit.

15. Arrêté 2023-04 - Arrêté concernant les frais de services d’urbanisme fournis par la Commission de services régionaux de Kent - première lecture lue dans son intégralité

23-63 : MARIETTE CORMIER / JEAN-CLAUDE BABINEAU

Que l’on adopte la première lecture de l’Arrêté 2023-04 – Arrêté concernant les frais de services d’urbanisme fournis par la Commission de services régionaux de Kent.

ADOPTÉE

16. Arrêté 2023-04 - Arrêté concernant les frais de services d’urbanisme fournis par la Commission de services régionaux de Kent - deuxième lecture lue par titre

23-64 : ACHILLE BASTARACHE / MARIETTE CORMIER

Que l’on adopte la deuxième lecture de l’Arrêté 2023-04 – Arrêté concernant les frais de services d’urbanisme fournis par la Commission de services régionaux de Kent.

ADOPTÉE

17. Rapport du chef pompier

Le directeur général lit le rapport du chef pompier de mars 2023 et celui du mois d’avril 2023.

18. Rapport de déchets solides

Le directeur général lit le rapport de déchets solides du mois d’avril 2023.

19. Montants perçus des taxes d'eau & d'égouts

Le directeur général fait part que le total des montants reçus pour les taxes d'eau et d'égouts en avril 2023 est de 37 005,16 \$.

20. Décision(s) découlant du point Correspondances / présentations publiques

Le maire invite et encourage les gens à venir rencontrer le conseil s'ils ont des préoccupations.

21. Rapports du maire et des membres du conseil

Le maire souligne l'arrivée de l'équipe Junior A qui va venir jouer ses parties de hockey ici au Centre J. K. Irving. Il fait aussi part de l'équipe Senior qui va continuer à jouer à Bouctouche. Le maire mentionne les efforts des membres du conseil qui passent beaucoup de temps envers leurs dossiers et projets.

La maire suppléante fait part que la soirée pour introniser les athlètes et bâtisseur au Mur de la renommée sportive du Grand-Bouctouche va avoir lieu samedi prochain. Pour ce qui est du parc des Vétérans, ils vont mettre d'autres poteaux et chaînes. Elle ajoute qu'elle travaille présentement sur les règlements des rues municipales.

Le conseiller Achille Bastarache informe que le Comité sur l'histoire de Grand-Bouctouche s'est trouvé un nom, soit Société historique du Grand-Bouctouche. Il mentionne qu'il est beaucoup occupé avec l'AFMNB.

La conseillère Mariette Cormier fait part que la programmation du Festival de Mollusques est presque terminée et indique que le festival va se dérouler du 15 au 23 juillet prochain. Elle souligne que les membres du conseil sont à l'écoute des résidents et résidentes.

Le conseiller Gérald Saulnier indique qu'ils sont allés visiter la caserne des pompiers à Renous et que c'est une très belle caserne qui est un bel exemple pour Grand-Bouctouche.

La conseillère Lise LeBlanc informe que Monsieur Roger Maillet ne va pas renouveler son mandat de membre de la Commission de la Bibliothèque publique Gérald-Leblanc, elle souligne que Monsieur Maillet siège sur cette Commission depuis 2011. Elle indique que la Bibliothèque a fait l'achat de nouveaux meubles pour le coin de lecture des enfants. Elle ajoute qu'ils ont rencontré le comité de la piste de l'école communautaire de Sainte-Anne et qu'ils n'ont pas encore reçu toutes les estimations.

Le conseiller Jean-Claude Babineau fait part qu'il n'y avait pas beaucoup de gens à la réunion de discussion sur le Plan vert mais qu'ils continuent le travail. Il ajoute que la première réunion du comité de travail pour le plan municipal du Grand-Bouctouche aura lieu le 17 mai prochain.

Le conseiller David Boudreau fait part qu'il va avoir trois phases pour la création d'une piste de marche à Sainte-Anne. Il indique qu'il a participé au nettoyage des déchets lors du Jour de la Terre le 22 avril dernier. Aussi, le comité des finances va avoir une autre réunion prochainement.

Le maire informe que les conseillers Achille Bastarache et Jean-Claude Babineau, la maire suppléante Pauline Hébert, le directeur général Serge Arsenault et lui-même vont assister au Congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui va avoir lieu à Toronto du 25 au 28 mai prochain.

22. Questions du public (15 minutes max.)

Le résident Normand Vautour fait part des déchets qui ne sont pas ramassés depuis que la municipalité n'est plus responsable du ramassage des déchets.

Le maire indique qu'il faut maintenant téléphoner à la Commission de services régionaux de Kent (CSRK) au 506-743-1490 et s'inscrire pour faire ramasser les déchets encombrants et qu'il y a maintenant 8 collectes par année au lieu de 2 ou 3 comme avant. Le maire souligne qu'il va falloir éduquer les gens sur ce nouveau service.

23. Levée de la réunion

23-65 : PAULINE HÉBERT

La réunion est levée à 20h10.

ADOPTÉE